

Tableau n°67 du Code de la sécurité sociale - Tableaux maladies professionnelles

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

Notre analyse

Le tableau n°67 concerne les lésions de la cloison nasale provoquées par les poussières de chlorure de potassium dans les mines de potasse et leurs dépendances. Ce tableau de maladie professionnelle fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa maladie soit présumée d'origine professionnelle.

Tableau n°67 du Code de la sécurité sociale - Tableaux maladies professionnelles

Lésions de la cloison nasale provoquées par les poussières de chlorure de potassium dans les mines de potasse et leurs dépendances

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°67 :
Chlorure de potassium
dans les mines de potasse

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Maladie professionnelle :
les démarches à effectuer

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les maladies professionnelles - guide
d'accès aux tableaux du
régime général et du
régime agricole de la
Sécurité sociale

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)